



V
I
T
,
L
U

V
I
T
,
S
U

LE MOT DU MAIRE

Depuis notre dernier bulletin, qui commence à dater, les conditions sanitaires de notre pays n'ont pas vraiment évolué et, par contre coup, nos conditions de vie sont sensiblement les mêmes. « On n'en voit pas le bout » entend t'on ici et là, expression consacrée qui exprime bien une certaine lassitude de la majorité d'entre nous, face à cette pandémie qui a la peau dure ! La campagne de vaccination s'intensifie et c'est là notre seule issue. Quoiqu'on en dise et les vrais spécialistes de la question en attestent, le vaccin est à ce jour la seule solution pour une issue favorable. Les effets indésirables éventuels sont moindres en comparaison des dégâts occasionnés lorsqu'on est malheureusement atteint par ce virus.

Je me rends compte que « mon petit mot » ressemble singulièrement au précédent, soyons convaincus que la sortie du tunnel se rapproche, respectons les gestes barrières et n'ayons pas peur du vaccin : « la peur n'évite pas le danger ».

LA COMMUNE RÉNOVE SON BLASON

Lors d'un rafraîchissement du blason utilisé par la commune, l'un de nos conseillers s'est aperçu que ce dernier ne correspondait plus à sa description originale de 1868. La corbeille qui est décrite d'argent était d'or et les deux festons de chêne et d'olivier qui encadrent l'écu avaient été remplacés par des branches. Ces erreurs étaient certainement dues aux difficultés que nous avons, il y a quelques décennies, à consulter les sources historiques. Il fallait alors se rendre à Paris pour visiter les Archives nationales. Internet nous a permis de retrouver ces sources en quelques minutes.

Description de notre blason dans la lettre patente signée au palais des Tuileries le 8 janvier 1868 par Napoléon III, empereur des Français :

D'azur, à la cotice, du sixième de l'écu, d'argent ; au franc quartier, du neuvième de l'écu, à senestre, de gueules, à l'N d'argent, surmontée d'une étoile rayonnante, du même ; l'écu sommé d'une corbeille d'argent remplie de gerbes d'or, à laquelle sont suspendus deux festons servant de lambrequins, l'un, à dextre, d'olivier, l'autre, à senestre, de chêne, de sinople, noués et rattachés par des bandelettes de gueules.

Adrien ANDRE

ERREURS D'ADRESSAGE

Le Conseil municipal a voté récemment le renommage de deux rues de notre commune : la Grande rue de Le Magny (en Le Magny) et la rue de l'Hôpital (en rue de la Fontaine Moliton). Ce choix fut conduit par des problèmes de réception de courriers et de livraisons, car ces toponymes étaient confondus avec d'autres identiques par des facteurs et livreurs ne connaissant pas bien notre territoire et ses habitants, ou à cause d'erreurs faites par les machines de tri du courrier. Nous pensons que d'autres adresses sont également susceptibles des problèmes de réception sur la commune. Ces problèmes sont malheureusement susceptibles de s'aggraver, car les emplois de livraisons sont de plus en plus changeants. Si c'est votre cas, nous vous invitons à le signaler à la mairie rapidement.

Adrien ANDRE

NETTOYAGE DES PISTES VTT

Samedi 27 mars dernier, une équipe de « bonnes volontés » s'est retrouvée dans le but de dégager certaines pistes VTT des troncs d'arbres et autres obstacles qui les encombraient. Cette opération fut rondement menée par Caroline, Emmanuelle, Jean Yves, Eric, Adrien et les 2 Patrick : merci à ces membres du Conseil Municipal, ainsi qu'à Florian et Lilian qui ont activement participé.

LE BOIS ST GEORGES ET SA CHAPELLE

Le Bois de Saint Georges par sa situation reste très proche du centre bourg il est très fréquenté en toutes saisons par les marcheurs, cyclistes, cavaliers et autres chercheurs de Champignons... C'est la chapelle un peu à l'écart des chemins carrossables qui a donné son nom à l'ancien bois du Conomont. Son origine remonte à l'année 1415 écrit l'abbé C. Olivier et d'après la tradition deux frères appartenant à une famille noble de Fontenoy, amoureux de la même fille vidèrent leur querelle dans un combat qui entraîna leur mort.... Leur mère éplorée fit construire une chapelle en l'honneur de St Georges patron des chevaliers et des guerriers, afin d'obtenir le salut de leurs âmes... A côté de la chapelle fut bâti un ermitage occupé par quelques religieux dont trois sont connus dans les actes paroissiaux. A la Révolution vendue comme bien national elle est acquise par la famille Poirson de la Corée qui la restitua à l'issue de cette période mouvementée. La chapelle est de nouveau ouverte au culte par décret de l'empereur Napoléon 1^{er}, si la maison de l'ermite a été détruite, la chapelle restaurée sera bénie le 3 juin 1805 lundi de Pentecôte. Dans les années 1930 la famille Tinchant effectua des travaux et des transformations, la chapelle perdant son toit à quatre pans et son petit clocheton comme on le voit encore sur des anciennes cartes postales, pour la chapelle actuelle. La semaine Diocésaine de St Dié du 17 novembre 1934 nous apprend la présence de l'Evêque venu le 11 novembre 1934 marquer la réouverture de l'église le matin et bénir la chapelle St Georges restaurée l'après midi... Des offices y étaient régulièrement célébrés le 23 avril jour de St Georges, l'abbé Michel Knecht étant le dernier à célébrer en ces lieux.

Ce site quelque peu mystérieux a souvent été le terrain de jeu des enfants de Fontenoy, c'était aussi le nôtre dans les années 1960, souvenirs de barrages construits dans le ruisseau, de l'eau que nous cherchions dans les rochers en aval du pont pour faire descendre le goûter.... Souvenir aussi de la cabane ruinée en bois de l'ancien champ de tir en montant à droite de l'actuelle voie forestière où nous cherchions les balles dans la butte de terre lui faisant face. « Autre temps autres mœurs » ce site et ce bois restent très fréquentés, c'est une des raisons qui a motivé une escouade d'élus municipaux à se rendre sur place samedi 3 avril dernier et à réaliser une bonne coupe dans la végétation qui cernait cette pauvre chapelle : merci à Caroline, Frédérique, Jean Yves, Eric, Patrick Galland, Adrien, bien épaulés par Florian et Lilian.

Serge HENRY

VISITE DE LA CHAPELLE SAINT GEORGES

Nombreux sont les promeneurs à s'être rendus sur le site de la chapelle Saint-Georges, mais beaucoup furent déçus de ne pas pouvoir y entrer. La fermeture de ce bâtiment, aimé des habitants de Fontenoy et de ses visiteurs, est nécessaire pour des raisons de sécurité. Néanmoins, il vous sera possible de la visiter vendredi 23 avril 2021 après-midi, pour la Saint-Georges. Afin d'organiser des horaires d'ouverture, les personnes souhaitant participer à cet événement doivent venir préalablement en mairie pour s'inscrire en précisant le nombre de visiteurs (avant le 20 avril). Une information sera par la suite affichée sur les panneaux de la mairie.

Adrien ANDRE